

# EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS

### DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 19 février 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- présents :
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Madame Marie-Paule LEHMANN ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne BURGER, Madame Michèle ESCHLIMANN ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Madame Catherine GRAEF-ECKERT
- Excusé(s) : Monsieur Serge OEHLER
- Absent(s) : Madame Françoise BUFFET, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Martine JUNG
- Rapporteur : Madame Catherine GREIGERT

**N° CP/2018/035 - 31030 - Insertion professionnelle**  
**Proposition d'attribution de subvention aux chantiers en charge de l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer au titre de l'insertion professionnelle des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, des subventions pour l'année 2018, d'un montant total de 923 456 € pour l'ensemble des structures figurant en annexe à la présente délibération ;
- approuve les termes du projet de convention financière type, joint à la présente délibération, à conclure entre le Département du Bas-Rhin et les associations portant des chantiers d'insertion ;
- décide que des acomptes de 646 419,20 € représentant 70 % du montant total des subventions, seront versés à la signature de la convention ;
- décide que les soldes d'un montant maximum de 277 036,80 € seront versés au cours du dernier trimestre 2018, conformément aux termes de la convention financière ;
- autorise son président à signer ces conventions.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180219-lmc1115637-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 26/02/18